

Pantin, le 15 octobre 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FSGT *Fédération Sportive
et Gymnique du Travail*

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél. : 01 49 42 23 19
Fax : 01 49 42 23 60

direction@fsgt.org

f FSGTsportpopulaire
T FSGTofficiel

La Fédération Sportive
et Gymnique du Travail (FSGT)
compte
270 000 pratiquant.e.s,
5000 clubs et propose
une centaine d'activités
physiques, sportives,
culturelles et artistiques,
compétitives et non
compétitives.
Créée en 1934
dans la lutte contre
le fascisme,
elle promeut le droit
d'accès au sport de toutes et
tous en se donnant comme
objectif
le développement
de contenus d'activités,
de vie associative
et de formation adaptés
aux besoins
de la population.

« Couvre feu » à 21 h La FSGT demande une dérogation pour le sport amateur

Ce 14 octobre, le Président de la République a annoncé un couvre feu à 21h dans les Métropoles de Paris et Île-de-France, Grenoble, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Montpellier, Rouen, Saint-Etienne et Toulouse pour lutter contre la propagation du virus.

Nous demandons une dérogation au couvre feu de 21h sur présentation d'une attestation pour les sportifs et sportives amateurs, les équipements sportifs disponibles ne permettant pas d'organiser ces rencontres plus tôt. Comme pour le sport professionnel, le sport amateur doit pouvoir continuer à rassembler les millions de pratiquants-es. Les activités physiques et sportives encadrées par des animateurs et animatrices responsables et soucieux des protocoles sanitaires établis par l'Etat, sont un levier face à la crise sanitaire.

Ces nouvelles restrictions, après la fermeture des gymnases et piscines annoncée brutalement le 22 septembre, vont une fois encore impacter le sport associatif, et la vie des gens. Matches et entraînements de football, de rugby, d'athlétisme, etc. ainsi que les activités de salle jusque là permises pour les mineur.es, se terminent pour une grande partie après 21h, et ce sans compter le temps du retour au domicile.

Toutes ces activités associatives et sportives sont organisées le soir après une journée de travail. Elles sont pratiquées par une population mixte, issue de toutes les catégories sociales, des travailleurs hommes et femmes, des étudiant.es, des précaires. Elles sont un moment de plaisir, de lien social, de préservation de sa santé et d'émancipation dans un contexte de crise si éprouvant pour l'ensemble de la population. Les lieux de pratique des activités physiques, sportives, artistiques et culturelles ne font pas partie des clusters identifiés.

Nous demandons également un véritable plan d'urgence. Le sport associatif fédéré est en sursis, les 120 millions d'un plan de relance ne suffiront pas. Comme pour le secteur de la culture, c'est la survie de tout un pan de l'économie sociale et solidaire nourrie au quotidien par le tissu associatif et les bénévoles des clubs, qui est en jeu.

La FSGT en appelle à une mobilisation offensive et solidaire du mouvement sportif et du mouvement social, pour faire du sport un droit pour toutes et tous. La FSGT ne passera pas à côté de l'essentiel : la solidarité, le collectif et le vivre ensemble.

La **Direction fédérale collégiale**

[Retrouvez le communiqué du 25 septembre 2020.](#)
[Retrouvez notre clip : "Au creux de leur mains"](#).

